

Conférence de presse – 6 septembre 2022

CONFERENCE DE PRESSE INTERPARTIS – NON A LA SUPPRESSION DE L'IMPOT ANTICIPE !

Réunis à Sion en conférence de presse, des représentant-es de la gauche et des syndicats valaisans ont présenté aujourd'hui leurs arguments contre la suppression de l'impôt anticipé, sur laquelle nous voterons le 25 septembre prochain. Alors que la population subit une forte vague d'inflation, le projet entend favoriser une poignée de grandes entreprises et d'investisseurs, en favorisant notamment la criminalité fiscale. Le comité est certain d'une chose : les centaines de millions de francs qui seront perdus chaque année en cas de oui devront être compensés, soit par des coupes dans les services publics, soit via une augmentation des taxes et des redevances.

Emmanuel Amoos, conseiller national (PSVR), a ouvert la conférence de presse en déclarant : « alors que l'inflation provoque une baisse du pouvoir d'achat et qu'on risque en automne un choc des primes-maladie avec une hausse pouvant aller jusqu'à 10 %, il est totalement irresponsable de se priver de recettes fiscales qui manqueront inévitablement pour mener une politique de soutien aux ménages. »

Philippe Cina, co-président des VERT-E-S Valais, a poursuivi en rappelant que « les communes et les cantons souffrent encore des baisses d'impôts passées. Nous ne pouvons pas nous permettre de nouveaux cadeaux fiscaux, nous avons urgemment besoin de cet argent pour mener une politique climatique ambitieuse. »

Nathalie D'Aoust-Ribordy, secrétaire syndicale SSP syndicat des services publics, a insisté sur l'impact des pertes à venir : « immanquablement, il y aura moins de ressources permettant de financer les services publics ; dans un rapport sur les conséquences de la suppression de l'impôt anticipé, l'Administration fédérale des contributions (AFC) arrive à la conclusion que celle-ci entraînerait une diminution des recettes à long terme. »

Sylvain Morand, conseiller général au Val de Bagnes et représentant d'Entremont Autrement, a parlé du nombre d'entreprises qui bénéficieraient du projet : « seulement 0,03 % des entreprises présentes en Suisse vont bénéficier de cette suppression. Cette votation s'inscrit dans une offensive des multinationales pour arriver un jour à s'affranchir complètement de l'impôt, les États seront alors complètement à leur service sans contreparties, on doit les arrêter.

Pour conclure, Frédéric Nouchi, président du POPValais.Wallis, a rappelé que « la théorie du ruissellement n'a jamais eu qu'un effet : faire ruisseler les richesses dans les poches des capitalistes, au détriment du bien commun, et sans aucun avantage économique attesté. Les pertes fiscales pourraient atteindre 600 à 800 millions de francs par années, et on les payerait toutes et tous. »